LILLE

POUR LES VOYAGEURS

DIMANCHE 7 JUIN

Eglise Saint-Maurice. — Première messe à 6 heures ; dernières messes à 11 h. 30 et à midi.

Eglise Notre-Dame de Fives. — Première messe à 5 heures.

Eglises Saint-Catherine, du Sacré-Cœur, Notre-Dame de Consolation (Vauban), Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Maurice-des-Champs, dernière messe à 11 heures 1/2.

Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul. — Dernière messe à 11 h.-40.

Dans les autres églises, dernière messe à midi.

Ligue des Catholiques Français

PAROISSE SAINTE-CATHERINE

La réunion mensuelle du Groupe de Sainte-Catherine s'est tenue mercredi dernier, sous la présidence de M. L. Marchant, avocat-président du groupe.

Une soixantaine de membres y assistaient, douze s'étaient fait excuser.

Après la prière et la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, M. l'abbé Lefebvre rend compte aux ligueurs des décisions du Comité Fédéral. Puis, en quelques mots, il rappelle la solennité de Jeanne d'Arc, si pleinement réussie, tant pour la cérémonie religieuse paroissiale, que pour la participation très nombreuse des paroissiens à la manifestation patriotique du 24 mai. Il tient à faire remarquer que, grâce à l'exemple des ligueurs, le pavoisement a été cette année plus général que précédemment, et il tient, en toute justice, à attester que le quartier de Ste-Catherine l'a emporté sur ce point sur beaucoup d'autres quartiers de la Ville.

M. l'Aumônier entretient ensuite les ligueurs de la « petite fleur » qui sera mise en vente, aux Fêtes de Lille, au bénéfice des « Œuvres catholiques de Vacances » ; il engage vivement les ligueurs à favoriser cette très heureuse initiative.

La parole est ensuite donnée à M. Marchant, qui s'était réservé le soin de faire la causerie d'usage sur « Les Habitations à bon marché ». Avec le talent et la simplicité qu'il sait apporter en ses conférences, M. le Président énumère d'abord les conditions exigées pour l'obtention du capital et montre aux ligueurs les avantages que procurent aux ouvriers économes et travailleurs les lois récentes sur les Habitations à bon marché. La certitude d'être propriétaire de sa maison incite l'ouvrier le goût de l'épargne ; l'éloigne du cabaret et rend son intérieur agréable. A la mort du chef de famille, si ce malheur survient avant que la propriété lui soit totalement acquise, grâce à une assurance spéciale sur la vie, sa veuve rentre en possession de l'immeuble, et trouve, en cette circonstance pénible, où le plus souvent les ressources lui manquent, le foyer nécessaire pour sa famille. La conférencier explique le fonctionnement de cette assurance et termine en engageant ses auditeurs à s'intéresser à cette question : ceux qui voudraient de plus amples renseignements trouveront d'ailleurs en lui un conseiller dévoué.

M. l'abbé Lefebvre remercie M. Marchant de sa causerie très instructive et très attentivement suivie des ligueurs, et la réunion prit fin à 10 h. 1/4 par la récitation de la prière d'usage.

Un cheval emballé rue de la Justice

UN JEUNE HOMME BLESSÉ

Vendredi soir, à 7 heures 1/2, le cocher de fiacre, M. Cyr Verhaghe, boulevard Victor-Hugo, 154, arrêtait son véhicule devant un estaminet de la rue de la Justice. Il était ivre et alla prendre une nouvelle consommation.

En son absence, le cheval prit peur, s'emballa et partit au galop vers le boulevard Victor-Hugo.

A ce moment arrivait une baladeuse traînée par Raymond Vandevoorde, 15 ans, rue Guillaume-Wernlers, 46. Le fiacre heurta le léger véhicule et passa sur le corps du jeune homme.

Le cheval poursuivit son galop, mais fut arrêté un peu plus loin par Joachim Juste, 38 ans, plafonneur, rue Van-dentievde, qui fut légèrement blessé aux jambes.

Le jeune Vandevoorde, contusionné sur diverses parties du corps, a été conduit à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Quant au cocher, il a été arrêté.

Assistances aux vieillards, infirmes et incurables. — Une liste complémentaire d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, a été arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 29 mai 1914.

Pendant un délai de vingt jours, les intéressés dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal pourront présenter une réclamation à la mairie ; tout habitant ou contribuable de la commune peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou portées à tort sur la liste.

La liste est déposée au Bureau de l'Assistance publique et de la Prévoyance sociale.

Anciens Militaires du Train. — La grande promenade flamande qu'organisent les Anciens du Train au profit de la Société de Secours aux Blessés militaires des Armées de Terre et de Mer, section de Lille, pour le 14 juin, à 11 heures du matin, sera sûrement une des plus belles attractions du programme des Fêtes de Lille.

Le cortège comprendra la fanfare du 1er escadron du Train, vendront ensuite : La Musique des Sapeurs-Pompiers de Lille, la Société des Anciens du Train avec son étendard, et enfin, pour terminer le cortège, la Société musicale de l'Académie Culinaire de Bruxelles, entourée de tous ses collecteurs et des nous-officiers du bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille, qui quêteront le long du parcours au profit de l'œuvre citée plus haut.

Malade sur la rue. — Passant dans la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, M. François Dacojon, 50 ans, habitant à Mons-en-Barœul, est tombé malade. Il a été admis à l'hôpital Saint-Sauveur.

Au feu ! — Un feu de cheminée s'est déclaré vendredi soir, à 7 heures, chez M. Alfred Porrée, rue Esquermoise, 26.

Glace brisée. — Des noctambules ont brisé, au cours de la nuit, chez Victor Goethals, rue d'Arras, 90, une glace valant 160 francs.

Débit de tabac cambriolé. — Nous avons signalé le cambriolage dont fut victime M. Pieters, débitant de tabac, rue de La Bassée.

Le coupable, Frédéric Peters, 32 ans, belge, a été arrêté vendredi et conduit au parquet ainsi qu'un autre individu chez qui il avait déposé son butin.

Vols. — La police de sûreté a arrêté Jacques Omer, 28 ans, garçon boucher, qui a dérobé un revolver à M. Levellard, boucher, rue d'Iéna, 120.

— L'auteur du vol des billes de billard commis chez M. Meaux, cabaretier, rue de Paris, 203, est connu. C'est François Debruyn, 32 ans, peintre, rue de la Vigognette. Cet individu, arrêté, a protesté de son innocence, mais un cabaretier à qui il avait offert les billes en vente l'a formellement reconnu.

— On a arrêté Berthe Odent, 20 ans, belge, qui avait volé une bague appartenant à M. Brequart, restaurateur, rue Saint-Augustin.

ÉTAT CIVIL DE LILLE

Très joli choix de **BOITES** pour
1ères **COMMUNIONS**
THOMAS Fils, 5, rue du Priez, Lille
000

du 3 juin

Naissances. — Georgette Mannechez, rue des Stations, 3. — Lucienne Doom, rue Faidherbe, 44. — Charles Vandenaa, allée de la Vieille-Aventure, cour St-Roch, 72. — Marguerite Muston, rue Gantois, 57. — Madeleine Blanchard, rue Gounod, 6. — Jacques de Lauwereyns de Roosendaele, boulevard des Roches, 1 bis. — Marie-Thérèse Callebert, rue la Barre, 62. — Bernand Carrette, place Neuvelle-Aventure, 46. — Robert Ponteis, Chemin d'Halle, 48 bis. — Suzanne Legris, 10 ans 1/2, place des Reignaux, 12. — Sidonie Cuvelier, 55 ans, veuve de Jean Delcour, rue du Faubourg de Douai, 214. — Léon Tourbez, 64 ans, époux de Clarisse Molle, rue des Meuniers, 102. — Julia Christiaens, 70 ans, veuve d'André Duvet, Chemin des Huiles, 20. — Eugénie Fourment, 54 ans, veuve d'Alexandre Delrot, rue de Roubaix, 7. — Joseph Tais, 44 ans, rue Solférino, 129 bis. — Nathalie Dormieu, 60 ans 1/2, épouse de Séraphin Cappelle, rue des Augustins, 21. — Albert Masseiot, 6 mois 1/2, rue St-Sauveur, 20. — Mathilde Buare, 60 ans 1/2, veuve de Jules Wacrenier, rue Colbert, 71. — Victoire Boucher, 40 ans, célibataire, rue du Gard, 1. — Pierre Basset, 63 ans 1/2, époux de Théodorie Hochard, Chemin des Huiles, 97. — Joséphine Lecolete, 39 ans et demi, célibataire, rue du Port, 88.

LA MADELEINE

Société de gymnastique « La Saint-Robert ». — Hier, vendredi, 5 juin, ont été célébrées en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine, hors les murs, les funérailles du jeune Henri Rogez, prématurément enlevé à l'affection des siens.

Membre de la Société de gymnastique, « La Saint-Robert », le défunt fut escorté par une délégation de vingt-deux gymnastes qui ont tenu à donner au cher disparu un gage suprême de leur amitié. Le drapeau, voilé de crêpe, gardé par le sergant de la Société et un sous-officier d'infanterie, ancien gymnaste et ami de la famille, les gymnastes en tenue portant les couronnes et escortant le cobillard formaient un cortège très imposant. A l'église, les gymnastes, jugulaire au menton, firent la haie pendant toute la cérémonie et sur la parcours de l'église au cimetière le jeune gymnaste eut le faveur suprême de recevoir les honneurs militaires d'un escadron du 6e chasseurs à cheval qui, sabre au clair, saluèrent la dépouille mortelle de notre ami.

Sur la tombe, le Président de la Société prononça en termes émus l'allocution suivante :

« Mes chers amis. Avant que ne se ferme pour longtemps la tombe, si prématurément ouverte, de notre camarade Henri, et sans vouloir troubler la paix profonde du repos dans lequel notre ami sommeille après les douleurs atroces de sa lente agonie, je tiens à lui dire d'un mot, en nom de tous ses camarades de « La Saint-Robert », l'émotion et la tristesse que nous cause son départ si inattendu, le long souvenir que nous conserverons de lui et la part très grande que nous prenons à la douleur de sa famille éplorée. Mais malgré notre deuil, nous nous souviendrons comme Société de gymnastique catholique, qu'au lieu de l'adieu sans retour du lendemain, nous avons la consolation de nu lui dire qu'un au revoir dans l'éternel repos de l'au-delà, réservé à ceux qui, comme lui, ont passé, ne laissant après eux que larmes et regrets !

Chers gymnastes de « La Saint-Robert », unis par une si grande fraternité, que votre amitié ne s'arrête donc pas au bord de cette tombe, mais que votre pieux souvenir vienne souvent rafraîchir l'âme du cher disparu à qui vous avez tenu à donner un suprême témoignage de votre amitié.

Et toi, ami, au revoir. Dors de ton paisible sommeil et garde jusqu'au grand jour l'expression émue de notre sincère et profonde affection ».

L'assistance nombreuse si recueillie emporta de cette scène touchante le souvenir ému du bel exemple de fraternelle sympathie témoignée par les gymnastes de « La Saint-Robert » à leur camarade disparu.

PETIT-RONCHIN

Orphéon Club Saint-Eloi. — Demain, dimanche, la chorale Saint-Eloi, du Petit-Ronchin, se rendra à Croix, où elle chantera en l'église Saint-Pierre, sous la direction de son chef, M. F. Hénocque, une Messe à trois voix, de Mérller, qui fut très appréciée dimanche dernier, à Petit-Ronchin, en l'église Notre-Dame de Lourdes. M. V. Guilbert, sous-chef, se fera entendre dans l' « O Salutaris » de Friart, et à l'Offertoire, dans le « Panis Angelicus », de Franck, avec accompagnement d'orgue, de violoncelle et de flûte. La chorale exécutera également un « Tantum ergo » composé par M. F. Hénocque.

Après la Messe, un banquet réunira, au siège de la Chorale Léon XIII, tous les membres de ces deux Sociétés.

LOOS

Vol. — M. Delalé renvoie devant le tribunal correctionnel du 13 juin, Henri Beniest, 32 ans, qui a dérobé des lapins à M. Alfred Saroy.

Maurice Bayle, 18 ans, et Charles Deham, 60 ans, bénéficient d'une ordonnance de non lieu.

ROUBAIX

EGLISE VOTIVE DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — Neuvaine préparatoire à la Fête de Saint Antoine. — Dimanche, 7 juin. Matin : Messes à 6 h., 7 h. 1/2 10 h. et midi.

A midi, Pèlerinage du Cercle Saint-Joseph, de la paroisse Saint-Martin, de Roubaix, sous la présidence de M. l'abbé Vilain, directeur, et Chant par des Membres de la maîtrise de Saint-Martin.

Soir : A 3 heures, Vêpres chantées par la Scola de Saint-Antoine.

A 3 h. 1/2, Pèlerinage des paroisses Sainte-Elisabeth et Saint-Michel de Roubaix. Salut présidé par M. le Doyen de Sainte-Elisabeth et chant par les jeunes filles de la Réunion Dominicale.

A 5 heures 1/2, Pèlerinage de Notre-Dame de Tourcoing, présidé par M. le Doyen. Œuvre de la Sainte Famille Flamande. Œuvre du Cercle Catholique et Chant par les Petits Chanteurs de Notre-Dame des Anges de Tourcoing, avec sermon.

A 6 heures 1/2, Pèlerinage de la paroisse Saint-François d'Assise, de Roubaix. Salut présidé par M. le Curé et chant par les jeunes filles de la Réunion Dominicale avec instruction.

Société « L'Employé ». — Recette mensuelle dimanche de 10 h. à midi, 1, rue du Grand-Chemin.

Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français. — Le Conseil d'administration rappelle aux musiciens, tambours et clairons de vouloir se trouver demain dimanche, à 2 heures, angle des rues de Mouvaux et de la Mackellerie, pour se rendre en corps aux Régates du Blanc-Seau. Grande tenue, instrument et petit poplire.

Avis important. — Nous avertissons nos lecteurs que seule les billets contenus dans la **Chocolat Delespaul-Havez** donnent droit à plus de 50 0/0 de rabais au Gaumont-Palace Roubaisien 027

Retraites Ouvrières et Paysannes. — Le Bureau des Retraites Ouvrières rappelle aux assurés obligatoires et facultatifs nés en juin, qu'il tient à leur disposition la nouvelle carte annuelle qui doit leur être donnée en échange de celle périmée. Cet échange doit se faire trois jours avant ou trois jours après la date de leur anniversaire.

Le bureau des retraites est ouvert le dimanche, de 9 heures à midi.

Tous les amateurs de bibelots et d'antiquités doivent lire « L'art de reconnaître les styles », excellent ouvrage à 2 fr. 50, LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Noces d'argent à St-Martin. — Vendredi matin, une messe d'actions de grâces a été célébrée en l'église St-Martin à l'intention des époux Watteau-Fournier à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Mgr Berteaux, archiprêtre de Roubaix, a prononcé une touchante allocution invitant les jubilaires à remercier le Ciel des grâces dont ils ont été comblés.

Les époux Watteau-Fournier étaient entourés des onze enfants qu'ils ont eus de leur union. Fait assez rare pour une famille aussi nombreuse, tous sont encore vivants, ce qui rendait plus grande encore la joie des parents puisque la mort n'est point jusqu'à ce jour venue attrister leur foyer. M. Jean Watteau, tapissier, rue du Peys, est bien connu à Roubaix.

Ses enfants sont en excellente santé. Il y a cinq garçons âgés respectivement de 24, 20, 13, 8 et 5 ans ; les filles sont au nombre de six, l'aînée à 22 ans, les autres 18, 16, 15, 10 et 3 ans.

Toute la famille a fêté vendredi dans l'intimité le 25e anniversaire de mariage des parents qui ont été vivement félicités au cours de la journée par leurs amis.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE
OTTON-MOCHE, à LOMME
(PASSE A ROUBAIX, LE Mardi)
0300

Une famille à secourir. — On nous prie de signaler et de recommander à la charité de nos lecteurs, la famille Kistoms, 5, rue d'Arcole, qui compte 10 enfants dont 4 jumeaux. Le père, maladif, ne peut travailler régulièrement et à son maigre salaire na vient s'ajouter que la faible semaine du fils aîné âgé d'une quinzaine d'années.

La famille reçoit quelques secours du Bureau de bienfaisance, mais ces secours sont bien insuffisants ; aussi est-ce de tout cœur que nous prions nos lecteurs et lectrices de songer dans la répartition de leurs aumônes à ce ménage ouvrier.

Un vol au cimetière. — M. Couteau, 338 bis, rue de Lannoy, à Roubaix, avait déposé des plantes sur la tombe de ses beaux-parents, les époux Desobry. Ces plantes ont disparu. Sur plainte de M. Couteau, M. Benet a ouvert une enquête.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Très joli choix de **BOITES** pour
1ères **COMMUNIONS**
THOMAS Fils, 5, rue du Priez, Lille
000

du 4 juin

Naissances. — Simonne Vanghaluwe, rue des Vélocipèdes, cour Vandenbroucck, 12. — Louise Plouvier, rue Gay-Lussac, 34. — Marthe Delemarle, rue d'Espagne, 20. — Raymond Delebarre, rue Jouffroy, 98. — Albert Debodenance, rue Rubens, 66. — Yvonne Hassebrouck, rue des Villars, 68. — Marie Buffels ; Louise Provoyeur, avenue Julien-Lagache.

Publications. — Adolphe Agache, boulanger, à Wasquehal et Adèle Pinart, ménagère, rue Carnelle, 17. — Pierre Demulier, garçon charcutier, à Wattrelos et Madeleine Belmez, demoiselle de magasin, rue Pellart, 122. — Paul Dejaegère, garçon boucher, à Croix et Léonie Secember, s. prof., rue de Lannoy, 244. — Adolphe Vandenabeele, rattacheur, rue des Longues-Haies, cour Decrème, 3 et Joséphine Deneef, rattacheuse, id., id., 3. — J.-B. Leclercq, mécanicien, rue d'Avelghem, 19 et Marie Leonaert, doubleuse, à Roubaix. — Henri Duquesne, éclusier, quai de Tourcoing, 99 et Marie Mathy, s. p., place Chaptal, 35. — Gustave Quesnoy, serrurier, rue de Flandre, cour Duthoit, 8 et Marie Vandergruyssen, cheminotte, rue de l'Alma, 150. — Alfred Toulère, aide-maçon, rue du Cartigny, 188 et Marie Seimar, gaseuse, id., 172. — Frédéric Prisse, coursier, rue de l'Ommelet, impasse Mulliez, 3 et Valentine Codron, bambrecheuse, rue Nabuchodonosor, 78.

Décès. — Clémence Vogels, 66 ans, rue du Collège, 156. — Henri Debosschère, 66 ans, rue Saint-André, 9. — Delphih Barenne, 39 ans, rue de la Banque, 21.

WATTRELOS. — Naissances. — Alfred Deffrennes sentier Delbarre, maisons Duquesnoy. — Octave Dewitte, rangée de l'Enfer, 4. — Marguerite Vanherpe, rue des Trois-Couleurs, 4. — Suzanne Trestant, maisons Cochin, 8.

Publications. — Pierre Demulier, charcutier et Madeleine Belmez, demoiselle de magasin, à Roubaix. — Daniel Leclerre, corroyeur et Angèle Crétal, rattacheuse. — Ernest Delcroix, employé et Hélène Castelain, bobineuse. — Albert Duquesne, tisserand et Fidéline Marure, tisserande. — Louis Vansingle, tisserand et Eléonore Desbonnets, couturière. — Georges Decuypère, mécanicien et Hélène Harminet, couturière. — Albert Bonnse, tisserand et Flore Carrant, tisserande. — Edouard Flipot, cultivateur et Clémence Rousseau, s. prof.

Décès. — Adelaïde Marécaux, 80 ans, rue de Mont-à-Leux.

CROIX

Union Mutuelle. — Dimanche, à 11 heures et demie, chez Carette, contour Saint-Martin, réunion de la Commission des fêtes. Présence indispensable.

CROIX. — Naissance. — Marcel Uytterhove, rue de Mulhouse, 24.

Décès. — Armand Hermans, 2 mois, rue de la Pannerie, cour Delecenserie.

WASQUEHAL

A la Jeunesse catholique. — Demain, dimanche, à 12 heures, réunion des membres de la Commission de la J. C.

Main contusionnée. — A la teinturerie Hannart frères, un journalier, Charles Gabrian, 19 ans, domicilié à Croix, est tombé en glissant et s'est blessé à la main droite. Le docteur Butin, qui a relevé de sérieuses contusions, lui a prescrit 20 jours de repos.

Blessé au genou. — Un manouvrier des Produits chimiques Eycken et Leroy, Louis Hennion, 30 ans, domicilié à Roubaix, s'est blessé au genou droit par la chute d'un tonneau qu'il conduisait sur un wagonnet. 10 jours de repos. Docteur Butin.

Œil brûlé. — Un chauffeur des Produits chimiques Eycken et Leroy, Henri Cheumont, 28 ans, domicilié à Mons-en-Barœul, s'est brûlé à l'œil droit avec de la soude caustique. Le docteur Liénard lui a prescrit 15 jours de repos.

Forain mécontent. — Sur le demande des cabaretiers de la place Fénelon, M. Lejeune-Mulliez, maire, enjoignit à M. Hersin, propriétaire du manège des vélos, de s'installer à cet endroit, contrairement à son habitude qui est de monter son attraction place de la République. M. Hersin, peu satisfait, se retire à la ducasse de Seclin au grand désappointement des amateurs du vélo.

WASQUEHAL. — Naissances. — Robert Roland, rue Jean-Bart. — André Vandermeersch, id.

LANNOY

Accident de travail. — A la filature Parent, une étiraqeuse, Germaine Hazebrouck, 26 ans, a eu la main droite comprimée dans les organes de son métier. 12 jours de repos. Docteur Caudmont.

LANNOY. — Décès. — Henri Blagre, 53 ans, rue de la Gendarmerie.

LYS-LEZ-LANNOY

Accidents de travail. — A la tannerie Poullet, Louis Wittesprote, 20 ans, à Néchin, est tombé au cours de son travail et s'est blessé au genou droit. 15 jours de repos. Docteur Voitout.

— A la filature Delannoy, Gustave Calais, 41 ans, contremaître à Hem, s'est piqué au talon droit. Il en est résulté une plaie infectée nécessitant 20 jours de repos. Docteur Parmentier.

Deux voisines se querellent. — Mme Deberre, née Germaine Dufermont, rue Echevin, a porté plainte contre une voisine, Alina Crudde, femme Huvema, qui lui a arraché les cheveux et griffé la figure.

Cette dernière prétend que la plaignante l'a frappée avec une chaise.

La justice appréciera.

LYS-LEZ-LANNOY. — Naissance. — Denise Debuigne, rue Carnot.

Publication. — Léopold Debrille, chauffeur, à Lys et Marguerite Dolphens, bobineuse, à Toufflers.

TOUFFLERS

Blessé au genou. — A la biscuiterie Deroubaix, Prouvost et Cie, un apprenti, Arthur Racarie, rue de Lannoy, à Roubaix, a reçu une plaque à biscuits sur le genou droit. Le docteur Masure lui a prescrit 15 jours de repos.

LEERS

Effort. — Emile Delcroix, 20 ans, tisserand chez A. Parent, s'est froissé plusieurs muscles dans la région inguinale droite en portant une chaise.

Docteur Caudmont. Repos, 15 jours.

HEM

Paroisse Saint-Joseph. — Demain, dimanche, 7 juin, après-midi, auront lieu au Patronage St-Joseph, avec le concours des élèves de l'Ecole professionnelle St-Charles, de Tourcoing, de grandes festivités comprenant Séances de gymnastique, Concert et représentation théâtrale.

Les Vêpres solennelles seront chantées à 2 h. par la Chorale de l'Ecole St-Charles.

Les festivités commenceront à 3 h. L'entrée est gratuite.

En cas de mauvais temps, les diverses séances seraient données dans la vaste Salle du Patronage.

Cette fête attirera à St-Joseph un public nombreux et sympathique heureux d'applaudir les artistes dévoués qui lui feront passer quelques heures agréables.

ASCQ

Hécrologie. — Nous apprenons le décès de Mlle Adélaïde Lemaire, membre des diverses œuvres paroissiales, décédée vendredi, dans sa 39e année.

CHÉRENG

Fêtes d'inauguration du Monument Duquesnoy. — Nous sommes arrivés à la veille des fêtes magnifiques préparées dans cette riante commune, à l'occasion de l'inauguration du monument à M. Clotaire Duquesnoy. Nous assisterons à un spectacle grandiose ; rien n'est ménagé pour assurer une réussite parfaite ; l'entrain est admirable. Si le soleil veut bien se mettre de la fête, ce sera féérique.

Voici l'horaire exact du train spécial :

ALLER. — Départ de Tourcoing, 14 h. 15 ; Sapin, 14 h. 19 : Crétinier, 14.23 ; Laboureur, 14.26 ; Roubaix-Wattrelos, 14.29 ; Trois-Ponts, 14.32 ; Lannoy, 14.36 ; Petit-Lannoy, 14.39 ; Hem, 14.43 ; Forest, 14.46 ; Ascq, 14.56 ; Tressin, 15.05.

RETOUR. — Tressin, départ, 21 h. 19 ; Ascq, 21.14 ; Forest, 21.27 ; Hem, 21.29 ; Petit-Lannoy, 21.35 ; Trois-Ponts, 21.38 ; Roubaix-Wattrelos, 21.41 ; Laboureur, 21.45 ; Crétinier, 21.48 ; Sapin, 21.52 ; Tourcoing, 21.56.

Les voyageurs arrivant de Lille par le train de 13 h. 55 profiteront, à Ascq, du train spécial ; de même pour le retour, ce train leur assurera la correspondance pour Lille par le train qui part d'Ascq à 21 h. 36.

Après le feu d'artifice, les étrangers trouveront des trains à la gare de Baisieux.

Nous rappelons que Mgr Charost célébrera la messe à 8 heures, à l'église paroissiale, et bénira le monument à 9 heures.

En l'absence de M. le Maire de Lille, c'est M. Crespel, maire de La Bassée, président de la section flamande de l'Association des maires de France, qui présidera à l'inauguration, à 16 heures.

Les maires, adjoints et conseillers municipaux des communes voisines sont priés de se rendre chez M. Lepers-Duquesnoy, maire de Chéreng, à 15 h. 30 ; ils participeront au cortège et prendront place dans la tribune officielle pendant la cérémonie d'inauguration.

INSTITUT MARITIME
du Docteur VILLETTE (Malo-l-Bains)
Maison de repos et de villégiature
Vacances à la Mer
05

TOURCOING

Une matinée récréative, salle Jeanne d'Arc. — Le temps froid et pluvieux n'invite guère à la promenade. Pour passer agréablement l'après-midi de demain, dimanche, il n'y a pas de meilleur moyen que d'aller en famille, salle Jeanne d'Arc. Le Cercle dramatique du Blanc-Seau y jouera « Le Bossu ou le petit Parisien », pièce populaire s'il en fut. Le prix des places a été mis à la portée de toutes les bourses : 3 fr., 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50 et 0 fr. 25. Retenir ses places à la Librairie Catholique, 18, rue de Tournai.

Le spectacle commencera à 4 heures pour être terminé à 7 heures et demie.

BOUCHONS, ROSINETS, ART. DE CAVE
Gau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing
0149

Concert public. — Dimanche 7 juin, à 11 heures et demie, kiosque de la Grande-Place, concert public par la Musique municipale sous la direction de M. Ch. Eustace.

Programme : « Marche solennelle », Gab. Pierne ; « Egmont », ouverture, Beethoven ; « Sélection sur la Walkyrie », R. Wagner ; « Bacchus et Silène », ballet : a) Pastorale ; c) Pas de la Séduction ; c) Danse du Cheval-let, Max d'Ollone ; « Parysatis », fantaisie, C. Saint-Saëns.

Union Sociale et Patriotique. — Aujourd'hui, samedi, à 7 heures et demie du soir, réunion des adhérents de la section du Vert-Baudet.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place
0276

Gala de Terre et Foyer Tourquennois. — Le Bulletin Mensuel des Œuvres Familiales du mois de juin publie : La lumière du jour dans les habitations (Dr Vanneuiville). — Chronique d'éducation : La correction des enfants (Abbé Drieux). — Soir de paie, variété. — Chronique horticole : Les travaux de juin, remèdes aux maladies des légumes (MM. l'abbé Declercq et Pierre Dufay). — Chronique de l'Œuvre à Croix et à Tourcoing, réunions, nouveau terrain, avis divers. — Coin des ménagères, recettes de cuisine.

Il échappe belle. — M. Henri Vermersch, 21 ans, zingueur, rue de Riga, emballait des tuyaux à l'usine de M. Lamon, rue du Sentier. Le fil de fer retenant un des tuyaux, en se détachant, s'enroule autour d'un manchon de transmission. L'ouvrier fut accroché par ses vêtements et entraîné autour de la courroie. Des camarades purent le saisir par les pieds. En tombant, Henri Vermersch se fractura le bras gauche. Le docteur Vienne lui a prescrit 40 jours de repos.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 5 juin

Naissances. — Georges Varcasmen, rue de Paris, 148. — Suzanne Dalle, rue des Orcons, 304. — Eloi Catteau, rue de Calais, 94. — Henri Bonneel, rue Solférino, 49. — Marcelle Maes, rue de Mouline-Pagot, 98.

Décès. — Jean Dupont, 16 ans, rue de Baisieux, 35. — Marie Deglas, 27 ans, rue de l'Espérance, 7. — Gustave Hennion, 73 ans, rue de Gand, 272. — Pierre Broucka, 56 ans, rue du Touquet, 188.

ROUGES-BARRES

Des malfaiteurs ont tenté de pénétrer, dans la nuit de jeudi à vendredi dans l'estaminet de M. Coine, rue du Dépôt, mais entendus ils prirent la fuite. Diverses perquisitions opérées par la police n'ont donné aucun résultat.

Ducasse. — Afin de ne pas coïncider avec plusieurs fêtes données dans les communes voisines la ducasse se tiendra au nouveau Rouges-Barres, le dimanche 14 juin. De nombreux forains ont promis leur concours.

HALLUIN

CONSEIL MUNICIPAL

La séance s'est ouverte vendredi, à sept heures. M. Defretin, maire, présidait, assisté de M. Paul Demaitre, adjoint.

M. Louis Odou a été empêché par la maladie.

L'ordre du jour s'ouvrit par l'examen des comptes et budgets de l'exercice 1913, 1914 et 1915 pour l'Hospice et le Bureau de bienfaisance, qui sont renvoyés à la commission des finances.

Pour se conformer à une lettre préfectorale, le Conseil consent la construction d'un groupe scolaire au Mont. Après une subvention insuffisante de 2.010 fr., le département accorde en plus 1.040 fr. La quote-part de la commune est de 21.246 fr. Le reste est à couvrir par annuités en 30 années : 1.237 fr. 25, et par 97 centimes additionnels.

Le Conseil étudia la demande d'établissement d'un poste de transformation d'énergie électrique à l'intersection de la rue de Lille et de la rue de la Gare, ainsi que des pétitions de protestataires. Faisant droit à ces dernières, le Conseil protesta contre l'établissement du poste de transformation comme nuisant à l'esthétique du lieu.

Le Conseil revise le traitement du receveur municipal, d'après les instructions préfectorales, et vote près de 200 francs d'augmentation à ses appointements.

La réunion renvoie à la commission des fêtes et des finances plusieurs demandes : demande de renouvellement d'uniformes de la musique municipale et des sapeurs-pompiers, demande de fournitures pour écoles, etc.

A propos d'une demande de subvention par des directeurs d'école, le Conseil réprouve fortement l'abus par lequel certains instituteurs reçoivent dans leurs classes des fils de belges résidant à Menin. Le Conseil a décidé de n'accorder aucune subvention avant que les écoles ne soient entièrement vidées de ces élèves étrangers.

— Concernant quelques protestations sur les plans d'alignement dans la rue du Château, M. le Maire décide, sur l'avis unanime des conseillers, de s'en remettre à la décision de l'autorité supérieure.

Suit la demande d'emploi de pavés de rebut provenant du chemin d'intérêt commun n° 150.

— Une lettre de la Compagnie du Nord répondant à des réclamations de la Ville concernant la gare de marchandises et annonçant des améliorations, a été communiquée au Conseil.

A ce moment, le secrétaire, M. Gilbert Declercq a émis le vœu suivant :

Il demande s'il n'existe pas un autre mode d'imposition relativement à l'impôt mobilier ; il lui semble que le mode employé à Halluin est tout à fait antidémocratique puisque riches et pauvres paraissent mis sur un pied alors qu'en réalité plus on est aisé et plus le dégrèvement est fort.

Exemple :

Un contribuable occupant une maison d'un loyer annuel de 200 francs, paie cette contribution sur la moitié de cette somme, alors qu'un contribuable propriétaire dont la valeur locative de son habitation est estimée à 500 francs, paiera sur 250 fr. seulement ; ce qui revient à dire qu'un dégrèvement de 100 fr. est accordée au premier moins fortuné, tandis qu'un dégrèvement de 150 fr. est accordé au second plus fortuné.

Il serait donc plus équitable qu'un même dégrèvement soit à la base de toutes les cotes.

D'autre part, vu la cherté de la vie et l'augmentation des loyers, ne pourrait-on pas augmenter la base du loyer imposable pour la cote personnelle : la porter de 11 à 12 fr. par exemple.

Après la demande de plusieurs conseillers pour l'amélioration de plusieurs affaires concernant le bien des habitants, on a tenu le huis-clos.

La séance s'est terminée à 9 h. moins le quart.

Hécrologie. — On annonce la mort de Dame Sophie-Stéphanie Snmain, veuve de M. Jean-François Destailleurs.

La regrettée défunte est mère de plusieurs prêtres : M. l'abbé Joseph Destailleurs, vicaire à Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille ; M. l'abbé E. Destailleurs, aumônier de la Visitation à Chièvre (Belgique) ; M. Jean-Baptiste Destailleurs, professeur au Collège de Saint-Dié (Vosges). Elle est aussi la mère de M. Charles Destailleurs, conseiller municipal, vice-président des Anciens Sous-Officiers, Brigadiers et Caporaux.

Dépêches de la Nuit

La Crise Ministérielle

M. VIVIANI VA CONSTITUER LE MINISTERE

Nous relatons d'autre part toutes les démarches suivies de beaucoup de déceptions, de M. Viviani, qui, cependant, à 8 heures du soir, accepté de former le nouveau ministère.

LES RAISONS DU F∴ COMBES

Le fr∴ Combes a déclaré à M. Viviani qu'en raison de l'état de santé de sa femme, il lui était impossible d'accepter un portefeuille.

LES RAISONS DE M. PEYTRAL

M. Peytral convoqué téléphoniquement à 5 heures, s'est rendu au ministère de l'Intérieur où plusieurs futurs ministres se trouvaient rassemblés.

M. Peytral a déclaré qu'il estimait qu'il pouvait rendre beaucoup plus de services au futur ministère en restant président de la commission sénatoriale du budget qu'en acceptant le portefeuille de la Marine pour lequel il n'était nullement préparé.

M. VIVIANI ACCEPTE

Malgré tout, le député de la Creuse, qui s'était rendu à l'Elysée à 5 h. 10, où il était resté une demi-heure, est revenu au ministère de l'Intérieur où se trouvaient MM. Malvy, Thomson, Renoult, Godart, Noulens, Messimy et Abbel Ferry.

UNE ENTREVUE CARACTERISTIQUE

M. Pallain, gouverneur de la Banque de France, et M. Privat-Deschanel, directeur de la comptabilité au ministère des finances, sont arrivés au ministère de l'intérieur au cours de la conférence.

M. Renoult a quitté la réunion pour s'entendre avec eux, dit l'agence Havas.

LE MINISTERE

A 8 h. 10 du soir M. Viviani s'est rendu à l'Elysée pour informer officiellement M. Poincaré qu'il acceptait de constituer le nouveau Cabinet.

Quelques minutes plus tard on communiquait officieusement la composition suivante du nouveau ministère :

	MM.
Présidence du Conseil et Affaires étrangères	VIVIANI.
Justice	BIENVENU-MARTIN
Finances	NOULENS.
Intérieur	MALVY.
Guerre	MESSIMY.
Marine	GAUTHIER
Travaux publics	Fernand DAVID
Commerce	THOMSON.
Agriculture	RAYNAUD.
Travail	GODART
Colonies	MILLIES-LACROIX
Instruction Publique	R. RENOULT.
SOUS-SECRETAIRES D'ETAT	
Affaires étrangères	ABEL FERRY
Intérieur	JACQUIER
Beaux-Arts	PONSOT
Guerre	MAUNOURY

En quittant l'Elysée M. Viviani est revenu au ministère de l'intérieur, où la conférence s